

de M. Bardoux relative à l'élection des membres de la Chambre des députés : Art. 5 : *Son amendement sur les déclarations de candidatures* (p. 1369); Art. 10 : *Son amendement au cinquième alinéa* (p. 1378); Art. 17 : *Ses observations* (1504); Art. 18 : *Pose une question sur le décès des candidats* (ibid.); Dispositions spéciales à l'Algérie : Art. 33 : *Ses observations et ses amendements* (p. 1529); Art. 35 : *Son amendement* (p. 1533); *le retire* (ibid.); Métropole : Art. 17 bis : *Son amendement* (p. 1547); Art. 33 bis : *Son amendement* (p. 1549); *le retire* (ibid.); — d'un projet de loi sur la propriété commerciale : *Son amendement* (p. 1577); *Amendement de M. Mercier (Oise), ses explications de vote* (p. 1580); *Son amendement* (p. 1583); *le retire* (ibid.); *Son amendement au premier alinéa* (p. 1586); Art. 6 (nouveau) : *Ses observations* p. 1590). = S'excuse de son absence (A. de 1946, p. 151, 1289). — Obtient un congé (A. de 1946, p. 1289).

COUDER (M. Raymond), Député du département de l'Orne.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).
= Est nommé membre : de la Commission de l'éducation nationale et des beaux-arts, de la jeunesse, des sports et des loisirs (A. de 1945, p. 138); de la Commission du ravitaillement (A. de 1946, p. 460).

Dépôts :

Le 19 février 1946, un rapport au nom de la Commission de l'éducation nationale et des beaux-arts, de la jeunesse, des sports et des loisirs, sur la proposition de résolution de M. Joseph Denais tendant à inviter le Gouvernement à donner aux étudiants en médecine une affectation militaire en rapport avec leurs aptitudes, n° 444. — Le 28 février 1946, une proposition de résolution tendant à modifier le Règlement de l'Assemblée Nationale Constituante en ce qui concerne la discussion des textes constitutionnels, n° 542. — Le 5 avril 1946, un rapport au nom de la Commission de l'éducation nationale et des beaux-arts, de la jeunesse, des sports et des loisirs, sur la proposition de résolution de M. René Arthaud et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le

Gouvernement à procéder à l'étude d'une réforme de l'enseignement pharmaceutique, n° 889.

Interventions :

Prend part à la discussion des propositions de loi sur la Constitution et les déclarations des droits : Art. 2 : *Son amendement* (A. de 1946, p. 766); *le retire* (ibid.); Du Président de la République : Art. 96 : *Ses observations* (p. 1873).

COUDRAY (M. Georges), Député du département de l'Ille-et-Vilaine.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 45).
= Est nommé membre de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre (A. de 1945, p. 139).

Dépôt :

Le 2 décembre 1945, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à reconnaître publiquement et catégoriquement, d'une part, l'égalité et la solidarité de tous les Français devant les charges de guerre, et, d'autre part, le droit à la réparation intégrale de tous les dommages matériels certains causés aux biens mobiliers et immobiliers du fait de la guerre, n° 50.

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation du Budget général de l'Exercice 1946 (Services civils) : RECONSTRUCTION ET URBANISME, *Discussion générale : Solidarité des Français devant les charges de guerre* (A. de 1945, p. 538); EDUCATION NATIONALE, *Discussion générale : Enseignement supérieur de médecine dans l'Ouest* (p. 568); — de l'interpellation de M. Morice sur le chômage et l'organisation de la reconstruction (A. de 1946, p. 597); — de propositions de résolution tendant à la réparation intégrale des dommages de guerre : *Son amendement* (p. 1062); — de propositions de loi relatives à la Constitution de la République : Pouvoirs de l'Assemblée : Art. 65 : *Son amendement* (A. de 1946, p. 1853); *le retire* (ibid.). — Est entendu pour un rappel au règlement (p. 1948).